



Compte Rendu réunion en visio Natation Artistique - 07 décembre 2020

Présentes en visio : Anaïg DUTERTRE, Christèle RANC, Sandy VIGNETTE, Elina LEMICHEL DU ROY, membres ETR.

Anne PETEK, élue natation artistique à la Ligue, Katarin QUELENNEC-DORZIL, agent de développement Ligue Bretagne, Mathieu GUERIN, responsable de l'ERFAN, Laurent GUIVARC'H, Directeur Technique Régional, Bénédicte COMPOIS, Présidente de la Ligue de Bretagne.

Début de la réunion ETR à 19h15, fin à 21h20.

En pièces jointes :

7 documents concernant les formations via l'ERFAN.

Tout d'abord félicitations à Anne & Bénédicte pour leurs nominations respectives !

1) BILAN SITUATION ACTUELLE.

- Les clubs ont repris la saison sportive avec environ une perte d'une dizaine de licenciées. Selon les structures, les « abandons » ont touché soit les plus jeunes nageuses, soit les « juniors ».
- Seules les nageuses évoluant en Nationales des clubs de St Briec et Vannes ont pu reprendre début décembre. Les autres nageuses de ces deux clubs ainsi que toutes les autres nageuses espèrent retrouver les bassins au 15 décembre.

2) VISIOS IRNO.

- Annabelle, CTS de l'IRNO, a organisé des visios les mardis 24 novembre & 01 décembre via Zoom. Proposé de 12h30 à 13h45, les horaires n'ont pas permis à Sandy de se joindre aux discussions, de même Elina a dû quitter les réunions avant l'horaire de fin pour des raisons professionnelles.
- Plusieurs points concernent des propositions ou remédiations suite aux confinements (de mars/mai et de novembre/décembre). Annabelle devrait envoyer rapidement le CR. Beaucoup de propositions par visios, travail à sec, entraînement au jugement, évaluation des nageuses....
- Exemples de visios d'exercices souples sur le FB du CNHAN.
<https://www.facebook.com/PoleNantesnatationartistique/>
- A ce jour, les compétitions Nationales sont maintenues. L'idée de « rajouter » un gala lors des compétitions Nationales 2 a été suspendue sur les Juniors de mi-mars 2021 à Cholet, pour plusieurs raisons : compétition à huis-clos, surcharge pour les nageuses et entraîneurs alors qu'il n'est pas possible de s'entraîner avec le confinement. A voir pour les autres « N2 » !
- Les membres ETR Bretagne décident de proposer une adaptation pour le Synchronat, en relation et en adéquation avec notre population de nageuses.

3) FORMATION.

- Mathieu fait un point sur les formations proposées par l'ERFAN, **7 documents sont en PJ** pour celles ou ceux voulant s'investir dans un BF, un recyclage BF,

- Pour les salariés en chômage partiel du fait du contexte de confinement, des aides spécifiques ont été mises en place par l'état, pour offrir aux salariés, placés en activité partielle, l'opportunité de se former pendant ce temps d'inactivité : le FNE Formation.
- La formation est également ouverte à tous les salariés, une demande de prise en charge par l'OPCO (AFDAS pour le sport) peut s'effectuer au titre de la formation professionnelle.
- **Le cout de la formation : 1 000€, mais dans le cadre du FNE 70% des couts de formation sont pris en charge pour les formations des salariés en activité partielle. La Ligue de Bretagne de Natation est bien consciente des difficultés liées au contexte actuel. C'est pourquoi, sur cette action, la ligue fera une remise de 30% sur le coût total de la formation. Pour la structure/association dont dépend l'entraîneur cela « ne coûte rien » !**

4) BESOINS EN FORMATIONS SPECIFIQUES NATATION ARTISTIQUE.

- L'ETR doit pour début janvier proposer les besoins spécifiques en formation liés à la natation artistique.
- Faire remonter les besoins auprès de l'ERFAN, un nombre de 6 personnes serait un minimum par mettre en place une formation.

5) OUVERTURE D'UN CLE.

- Souhait de développer la pratique sportive par la création d'un CLE régional de natation artistique, en club support le CNSB.
- La catégorie « Jeunes » serait la tranche d'âge ciblée, cette catégorie regroupe les jeunes filles scolarisées de la 6^{ème} à la 3^{ème}, une extension sur l'année de la seconde sera à étudier.
- Les membres de l'ETR & Anne vont prochainement étudier ce projet.

6) EVENEMENTS SUR L'OLYMPIADE A VENIR.

- Rappel, l'organisation de compétitions Nationales 2 sur St Brieuc ou Rennes, nécessite déjà un gros travail préparatoire.
- Sandy propose une possibilité d'évènement qui viendrait se greffer sur le Meeting d'Aquabaie (évènement de Natation Course) aux alentours de mi-février. A cette période de l'année, plusieurs ballets bretons pourraient être prêts. L'invitation d'une équipe de NA de haut niveau pourrait être évoquée moyennant subventions. Projet à étudier pour février 2022 ?

7) QUESTIONS DIVERSES.

SONORISATION :

- **Rappel** : il existe un avoir chez Loops pour une sono neuve rendue en avril 2020, car achat non approprié (environ 800,00 euros).
- Besoin pour l'avenir de se doter d'un HP sous-marin de « bonne qualité » ainsi que d'une sono pouvant couvrir un grand espace lors des compétitions régionales, Nationales organisées en Bretagne. Ces deux équipements à acheter ont été déjà évoqués avec les anciens dirigeants de la Ligue. Des devis ont déjà été fournis mais laissé sans suite. A ce jour, ce sont les clubs organisateurs qui utilisent leurs propres matériels ou louent une sonorisation pour une compétition.
- Sandy propose de s'occuper de ce point avant le 05/02/2021, date donnée par la Ligue.

JUGES/OFFICIELS EXTRANAT :

- Elina demande si un accès direct à Extranat peut lui être fourni. En effet cela permettra d'enregistrer directement les validations ou les recyclages des juges de natation artistique.

MATERIEL INFORMATIQUE :

- Elina souligne que l'ordinateur a 7 ans passé, de même que l'imprimante. A l'avenir Elina souhaiterait qu'une « petite & légère » imprimante laser soit mise à disposition. La manipulation de l'imprimante actuelle est une contrainte, très encombrante dans un coffre de voiture, lourde pour tous les déplacements. Celle-ci pourrait rester à domicile pour toutes les impressions ordre de passages, jurys, tirages au sort à faire en amont des compétitions. La nouvelle imprimante serait utilisée par l'impression des résultats le jour des compétitions.
- En cas de besoin, la Ligue nous fait part de la disponibilité de 4 tablettes pour l'organisation de nos compétitions.

COMPETITIONS DES 17/01, 31/01, 21/03/21 & JUNIORS/TC DU 07/02/2021 :

- Les membres de l'ETR décident de ne pas organiser ces compétitions du Synchronat sur ces trois dates. Cela par incertitude vis-à-vis de contexte sanitaire actuel, par manque d'entraînements des nageuses, pour éviter les brassages de populations.
- La compétition Synchronat du 21 mars 2021 sera maintenue uniquement si la situation sanitaire est revenue à la normale.
- La journée préparatoire pour les Juniors, Séniors, TC du 07 février 2021 est annulée, pour les mêmes raisons que le Synchronat.

SYNCHRONAT/PASS'COMPETITION ADAPTATIONS PROPOSEES :

- Les membres de l'ETR ont évoqué les épreuves du Synchronat, les différentes dates annulées, le besoin de faire avancer les nageuses dans les programmes de leurs parcours sportifs, de garder ces nageuses motivées.
- **Après étude des validations Synchronat** des années antérieures, du bilan sur la saison 2019-2020, il est proposé : **que toutes les nageuses pour qui il ne restait qu'une seule épreuve à valider, soient validées dans le niveau (en Découverte, en Argent ou en Or)**. Sur les dates des 29 mars 2020 à Brest, 08 novembre à Vannes, 15 novembre à Lannion, 06 décembre à Brest, 17 janvier 2021 à Vannes, 31 janvier à Rennes, et 21 mars 2021 à Concarneau, ces nageuses auraient sûrement validé l'épreuve manquante !
- **Pour les autres nageuses**, celles entrant dans un niveau (Découverte, Argent ou Or) ou celles n'ayant validé qu'une seule épreuve de ce niveau, une possibilité de validation par visio sera proposée sous réserve que le projet sportif de cette nageuse soit clairement défini, en lien avec le niveau nécessaire à la participation, sur cette saison, aux compétitions championnats. En effet, les nageuses dont le projet sportif est la participation au Challenge n'ont pas l'obligation de valider un Synchronat.
- **Attention, cette démarche de validation par visio est contraignante. L'équipe ETR en appelle à la responsabilité des entraîneurs pour les engagements de nageuses.**
- Pour être équitable avec les nageuses à qui sera attribué le niveau pour une épreuve manquante, l'ETR propose :
 - si 3 épreuves manquantes : 2 épreuves sont à valider
 - si 2 épreuves manquantes : 1 épreuve est à valider

- **Niveau Pass'Compétition** (nageuses nées en 2010 & après), les membres de l'ETR proposent également le même dispositif de vidéo.
- Les vidéos seront à envoyer par Wetransfer à nat.synchro.bzh@outlook.fr :
Pour le Synchro Argent & Or + le Pass'Compét, vidéos à envoyer avant le 05/02/21 (minuit), le jugement par les membres ETR se fera le dimanche 07/02/21 à partir de 09h30 depuis Zoom.
Pour le Synchro Découverte + le Pass'Compét, vidéos à envoyer avant le 19/03/21 (minuit), le jugement par les membres ETR se fera le dimanche 21/03/21 à partir de 09h30 depuis Zoom.
- Les vidéos seront à filmer sans interruption, avec un bon éclairage, bien positionné par rapport à la nageuse, pas trop loin de celle-ci. Si les vidéos sont de mauvaise qualité, le jugement ne sera pas fait.
- **Par cette démarche de visio pour le Synchronat, les membres ETR espèrent que les entraîneurs des clubs seront allégés de ce travail et pourront plus tôt s'investir sur les ballets, le travail chorégraphique.**

COORDONNEES DE LA NOUVELLE ELUE :

- Anne PETEK, nouvelle élue à la Ligue de Bretagne de Natation, représentera notre discipline à la place de Mme Pascale PRIGENT et sera la « référente de la Natation Artistique ».
- Voici son adresse courriel : apetek.synchro@gmail.com

PROCHAINE VISIO DE L'ETR :

- Réunion ETR en visio, le lundi 04 janvier 2021 à 20h30.

Compte Rendu finalisé le 12 décembre 2020, rédigé par Elina LDR., responsable ETR.